

# Voyages et sports d'hiver

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **11 (1931)**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Voyages et sports d'hiver

## Sports d'Hiver

### Réduction sur les prix des billets de transport, en Suisse

Pendant la période du 14 novembre 1931 au 31 mars 1932, d'importantes réductions seront de nouveau accordées, en Suisse, sur les prix des billets, pour faciliter l'exercice des sports d'hiver. Les stations de la plupart des entreprises de transport suisses émettront des billets dits de sports pour des trajets d'au moins 20 kilomètres de tarif à destination des stations de sports d'hiver entrant en considération. Ces billets seront délivrés le samedi et le dimanche ainsi que les 24, 25, 31 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier à tous les intéressés qui en feront la demande; ils ne seront valables, pour l'aller, qu'à ces dates-là; pour le retour, le dimanche et le lundi (toute la journée). Les billets de sports d'hiver vendus les 24 et 25 décembre, ainsi que les 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier, pourront être utilisés jusqu'au lundi suivant inclusivement. Il y a, en particulier, lieu de remarquer que, pour le retour les porteurs desdits billets pourront disposer maintenant de la journée du lundi entière, contrairement à l'hiver précédent, où cette partie du voyage devait s'effectuer jusqu'à midi au plus tard.

Dans la règle, les billets de sports d'hiver ne sont valables que pour l'aller et le retour par la même voie. Pour certaines relations cependant, des billets de ce genre seront émis qui donneront le droit au voyage d'aller par une station de sport et celui du retour par une autre station.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter les prospectus spéciaux pour sports d'hiver que l'on peut se procurer gratuitement aux guichets de toutes les grandes gares et stations de Suisse, ainsi qu'à l'Agence officielle des chemins de fer suisses, 37, boulevard des Capucines, Paris.

### Le champ de neige des Parisiens

Reliées à la capitale par de nombreux trains rapides de jour et de nuit, les *Vosges alsaciennes* ont été très justement surnommées : le champ de neige des Parisiens. Les amateurs de sport trouveront de magnifiques terrains de sports d'hiver au *Hohwald* (600 m.), au *Champ du Feu* (1.099 m.), au *Struthof* (710 m.), au *Lac Blanc* (1.054 m.), à la *Schlucht* (1.139 m.), au *Hohneck* (1.361 m.), au *Markstein* (1.240 m.), au *Grand Ballon* (1.424 m.), et au *Ballon d'Alsace* (1.242 m.).

Pour tous renseignements sur les villégiatures d'automne et d'hiver, les moyens de communication, les billets spéciaux à prix réduit, s'adresser aux *Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine*, 2, avenue Portalis, Paris (8<sup>e</sup>), (Agence Saint-Augustin), ou à Strasbourg : 3, boulevard du Président-Wilson.

N. B. — Pendant la période d'engagement, un bulletin sera affiché à l'Agence Saint-Augustin, indiquant les hauteurs de neige, la température, l'état du ciel et la qualité de la neige.

## Billets aller et retour de famille

sur les sept réseaux de chemins de fer français  
les chemins de fer algériens  
P.-L.-M. et les chemins de fer tunisiens.

Sur demande faite quatre jours à l'avance, des billets d'aller et retour spéciaux de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> classes sont délivrés dans toutes les gares des réseaux d'Alsace et de Lorraine, Est, Etat, Nord, P.-O., P.-L.-M. et la plupart de celles du Midi pour toute gare des réseaux Algériens de l'Etat et du P.-L.-M., des Chemins de fer tunisiens et de Sfax-Gafsa ou *vice-versa*, sous condition d'un parcours aller et retour d'au moins 200 kilomètres sur les réseaux métropolitains.

Trois membres au moins de la famille — dont le chef de famille ou sa femme — doivent se déplacer. Dans ce minimum, les enfants jusqu'à trois ans et les domestiques n'entrent pas en ligne de compte et deux enfants de 3 à 7 ans ne comptent que pour un voyageur.

Ces billets donnent droit au transport en chemin de fer en France et en Algérie ou Tunisie, mais non à la traversée.

Les ports d'embarquement ou de débarquement doivent être Marseille, Sète, Port-Vendres, Alger, Bône, Bougie, Oran, Philippeville, Bizerte, Tunis, Sousse, Sfax; ils peuvent être différents à l'aller et au retour.

Les billets délivrés jusqu'au 14 juin 1932 sont valables 45 jours et leur validité peut être prolongée de deux fois 30 jours.

Les deux premières personnes paient le plein tarif à l'aller et au retour, mais la troisième bénéficie d'une réduction de prix de 50 0/0; la quatrième et les suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux bureaux de renseignements et bureaux de ville des Grands Réseaux de Chemins de fer français, aux agences de voyages, etc.

## La nuit... vous serez mieux en couchettes!

N'oubliez pas, si vous voyagez de nuit sur le Réseau de l'Etat, que de nombreux trains comportent des voitures couchettes de toutes classes.

C'est le confort à portée de tous puisque, pour les plus longs parcours, vous n'avez à acquitter qu'un supplément de :

*En hiver* : 33 fr. 80 en 1<sup>re</sup> classe; 27 fr. 05 en 2<sup>e</sup> classe; 22 fr. 55 en 3<sup>e</sup> classe.

*En été* : 42 fr. 80 en 1<sup>re</sup> classe; 36 fr. 05 en 2<sup>e</sup> classe; 31 fr. 55 en 3<sup>e</sup> classe.

En outre, si vous revenez d'Angleterre par le service de nuit Newhaven-Dieppe, vous avez la faculté de rester dans votre couchette jusqu'à 7 h. 30 bien que votre train entre en gare de Paris-Saint-Lazare à 5 h. 23.

Tous renseignements désirables vous seront donnés dans les gares du Réseau de l'Etat.